

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1854-1855.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux Publics, pour l'exercice 1855.

(Voir les N° 163, session 1853-54, 50 et annexes, 66 et 69, session 1854-55 de
la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le budget du Ministère des Travaux Publics est fixé, pour l'exercice 1855, à la somme de vingt millions trois cent deux mille six cent quarante francs soixante-huit centimes (fr. 20,302,640-68), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel de l'administration des chemins de fer ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Dans le cas d'une réorganisation de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, pendant l'année 1855, les crédits qui figurent aux articles 2, 5, 64, 65, 71, 76, 79, 83 et 85, pourront être transférés de l'un de ces articles à l'autre, selon les besoins du service.

Il en sera de même des art. 4, 62, 66, 72, 77 et 80.

ART. 2.

Le Ministre des Travaux Publics est autorisé, par dérogation à l'art 19 de la loi sur la comptabilité de l'État, à adjudger pour un terme de cinq ans, prenant cours à partir du 1^{er} janvier 1855, la fourniture des impressions et des reliures nécessaires à l'administration des chemins de fer, des postes et des télégraphes.

Bruxelles, le 22 décembre 1854.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) N. J. A. DELFOSSE.

Les Secrétaires ,
(Signé) CH. VERMEIRE.

Budget du Ministère de Travaux Publics pour l'exercice 1855.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinares et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	705,600 »
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service.	5 25,600 »	23,000 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonction- naires et des employés de l'administration centrale.	27,600 »	»	
4	Salaire des hommes de peine, des ouvriers, etc. . .	24,400 »	2,000 »	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	50,000 »	»	
6	Honoraires des avocats du Département.	50,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PONTS ET CHAUSSEES. — BATIMENTS CIVILS.			
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.			
7	Entretien ordinaire et amélioration de routes, cons- truction de routes nouvelles, études de projets, etc.	2,577,438 »	»	
8	Plantations des routes	41,200 »	»	
	SECTION 2. — Bâtimens civils.			
9	Entretien et réparations des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État	90,000 »	»	
10	Travaux de construction, d'amélioration et d'entre- tien	»	60,000 »	
11	Troisième annuité due à la ville de Bruxelles pour distribution d'eau, d'après le nouveau mode, aux bâtimens civils situés en cette localité	»	6,400 »	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
	Canal de Gand au Sas-de-Gand.			
12	Entretien et travaux d'amélioration	26,095 »	»	
	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.			
13	Entretien et travaux d'amélioration	14,000 »	72,600 »	
14	Remplacement des ponts-levis de Neeroeteren et de Reckheim par des ponts tournants. — Complément de la dépense	»	36,400 »	
	Canal de Pommerœul à Antoing.			
15	Entretien et travaux d'amélioration	81,800 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Sambre canalisée dans les provinces de Hainaut et de Namur.</i>			
16	Entretien et travaux de dragage	103,950 »	2,800 »	
	<i>Canal de Charleroi à Bruxelles.</i>			
17	Entretien et travaux d'amélioration.	60,500 »	19,000 »	
	<i>Escaut.</i>			
18	Entretien et travaux d'amélioration	29,218 »	4,070 »	
	<i>Lys dans les deux Flandres.</i>			
19	Entretien et travaux d'amélioration	29,170 »	16,400 »	
20	Travaux de construction de deux ponts de halage carrossables, dans la ville de Courtrai. — Com- plément de la dépense	»	10,000 »	
	<i>Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
21	Entretien et travaux d'amélioration	25,100 »	220,000 »	
	<i>Meuse dans la province de Limbourg.</i>			
22	Entretien et travaux d'amélioration	52,000 »	70,000 »	
	<i>Dendre.</i>			
23	Entretien et travaux d'amélioration	12,446 56	22,900 »	
	<i>Rupel.</i>			
24	Entretien et travaux d'amélioration	15,000 »	85,000 »	
	<i>Dyle et Demer.</i>			
25	Entretien et travaux d'amélioration	19,500 »	140,000 »	
	<i>Senne.</i>			
26	Entretien des ouvrages d'art, loyer d'une maison éclésiastique à Vilvorde	2,250 »	6,000 »	
	<i>Canal de Gand à Ostende.</i>			
27	Entretien et travaux d'amélioration	21,505 »	98,500 »	
	<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
28	Entretien et travaux d'amélioration	9,985 »	101,000 »	
	<i>Canal de la Campine, dans les provinces de Limbourg et d'Anvers.</i>			
29	Entretien et travaux d'amélioration	43,020 »	8,150 »	
	<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>			
30	Entretien et travaux d'amélioration	8,075 »	3,225 »	
	<i>Petite-Nèthe canalisée.</i>			
31	Entretien et travaux d'amélioration	11,500 »	10,500 »	

ARTICLES	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Moervaert</i>			
52	Entretien ordinaire et travaux de dévasement. . . <i>Canal de Deynze à Schipdonck.</i>	1,695 »	2,200 »	
53	Travaux d'entretien <i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>	4,649 »	»	
54	Travaux d'entretien <i>Canal latéral à la Meuse, de Liège à Maestricht.</i>	9,000 »	»	
55	Entretien et travaux d'amélioration <i>Canal de Zelzate à la mer du Nord.</i>	56,950 »	»	
56	Construction de la quatrième et dernière section. — Complément de la dépense <i>Grande-Nèthe.</i>	»	555,000 »	
57	Travaux d'entretien <i>Yzer.</i>	5,000 »	»	
58	Travaux d'entretien <i>Canal de Plasschendaale.</i>	7,000 »	»	
59	Travaux d'entretien <i>Plantations.</i>	8,000 »	»	
40	Plantations nouvelles le long des voies navigables . <i>Frais d'études.</i>	25,000 »	»	
41	Frais d'études et de levée de plans <i>Bacs et bateaux de passage.</i>	7,000 »	»	
42	Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	27,000 »	»	
	SECTION 4. — Ports et côtes.			
43	Port d'Ostende.—Entretien et travaux d'amélioration.	45,845 »	147,000 »	
44	Port de Nieuport. — —	15,935 55	»	
45	Côte de Blankenberghe. — —	97,800 »	40,100 »	
46	Phares et fanaux. — —	1,100 »	1,000 »	
	SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.			
47	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées, frais de bureau et de déplacement.	568,945 55	51,266 65	
48	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, gardes-ponts à bascule et autres agents subalternes des ponts et chaussées.	579,125 23	5,456 25	
49	Frais des jurys d'examen et voyages des élèves ingé- nieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil.	12,000 »	»	
				6,274,437 55

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
50	Personnel du conseil des mines. — Traitement . .	41,700 »	»	
51	— — — Frais de route .	600 »	»	
52	— — — Matériel . . .	2,000 »	»	
55	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 »	»	
54	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instru- ments ; publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expé- riences	7,000 »	»	
53	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines	134,066 66	6,866 67	249,933 33
56	Jury d'examen et voyage des élèves de l'école des mines	6,000 »	»	
	<i>Commissions des procédés nouveaux.</i>			
57	Frais de route et de séjour	600 »	»	
58	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc. . . .	1,400 »	»	
	<i>Commissions des Annales des Travaux publics.</i>			
59	Frais de route et de séjour	1,100 »	»	
60	Publication du recueil, frais de bureau, etc. . . .	3,900 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — RÉGIE.			
	Service d'exécution.			
	SECTION 1. — Voies et travaux.			
61	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	179,160 »	»	
62	Salaire des agents payés à la journée	1,250,000 »	»	
63	Matériaux, engins, outils et ustensiles	960,000 »	400,000 »	
64	Travaux et fournitures	466,000 »	»	
	SECTION 2. — Traction et arsenal.			
65	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	118,060 »	»	
66	Salaires des agents payés à la journée	1,570,000 »	»	
67	Primes d'économie et de régularité	50,000 »	»	
68	Combustibles et autres consommations pour la trac- tion des convois	1,526,000 »	250,000 »	

ARTICLES	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
69	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	1,350,000 »	150,000 »	
70	Redevances aux compagnies.	275,000 »	»	
	SECTION 3. — Mouvement et trafic.			
71	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	806,500 »	»	
72	Salaires des agents payés à la journée et des manœu- vres.	1,066,400 »	»	
75	Frais d'exploitation.	286,000 »	»	
74	Camionnage.	240,000 »	»	
75	Pertes et avaries	40,000 »	»	
	SECTION 4. — Télégraphes.			
76	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	70,000 »	»	
77	Salaires des agents payés à la journée.	18,000 »	»	
78	Entretien.	15,000 »	»	
	SECTION 5.—Services en général (chemins de fer et télégraphes).			13,044,670 »
79	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	28,550 »	»	
80	Salaires des agents payés à la journée.	50,000 »	»	
81	Matériel et fournitures de bureau.	150,000 »	»	
82	Subside à la caisse de retraite et de secours des ou- vriers de l'administration.	10,000 »	»	
	SECTION 6. — Régie.			
85	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	56,500 »	»	
84	Frais de bureau et de loyer.	3,500 »	»	
	SECTION 7. — Postes.			
85	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	520,000 »	»	
86	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	715,000 »	»	
87	Transport des dépêches.	300,000 »	»	
88	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	165,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
89	Pensions.	7,000 »	»	7,000 »

(7)

ARTICLES	Désignation des dépenses. ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaire et temporaires.	
	CHAPITRE VI.			
90	Secours à des employés, veuves ou familles d'em- ployés qui n'ont pas de droits à la pension. . .	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE VII.			
91	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.	17,696,406 14	2,606,254 57	20,302,640 68